

Les Rwandais déchirés par un génocide de proximité

La tragédie qui a frappé le pays en 1994 est le fruit d'une longue construction ethn raciale. Elle a abouti à une idéologie de haine et d'exclusion, instrumentalisée par un projet politique extrémiste.

Le Rwanda en 1991

Un pays rural et densément peuplé...

Pour chaque préfecture, en 1991

Part de la population rurale (%)

■ > à 95 % ■ 0 %

○ Densité de population (hab./km²)

... où les Tutsi sont minoritaires

Pour chaque préfecture, en 1991

◆ Part de la population tutsi (%)

Population totale

----- 906 000

----- 500 000

----- 222 000

ZAÏRE (devenu la République démocratique du Congo en 1997)

20 km

Le génocide entre avril et juillet 1994

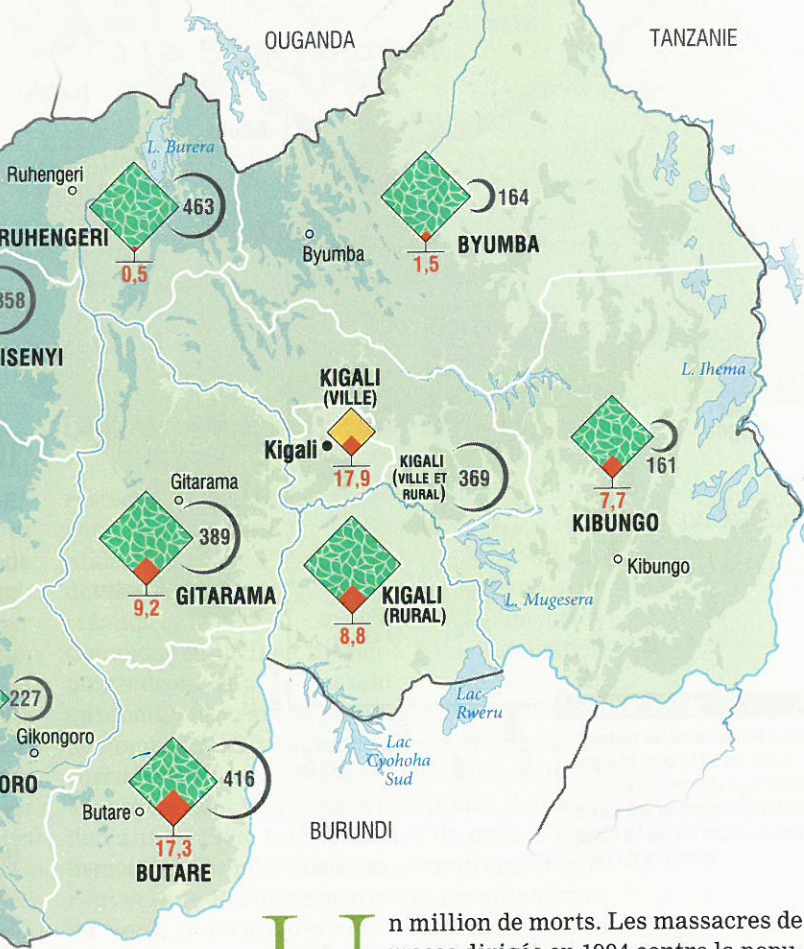
Nombre estimé de victimes par préfecture

▲ De 5 000 à 100 000 ▲ De 100 000 à 350 000 ▲ Plus de 350 000



Le redécoupage administratif en 2006

— Nouvelles limites des provinces dont les noms ne sont plus associés aux événements de 1994



Sources : Recensement général de la population et de l'habitat, 1991 ; Commission pour le mémorial du génocide et des massacres au Rwanda © LA VIE/LE MONDE

Un million de morts. Les massacres de masse dirigés en 1994 contre la population tutsi du Rwanda constituent le troisième cas de génocide reconnu par la communauté internationale, après ceux commis contre les Arméniens (1915) et les juifs et les Tsiganes (1939-1945). En l'espace d'à peine trois mois, du 7 avril au début du mois de juillet, des hommes, des femmes, des enfants ont été éliminés pour ce qu'ils étaient. Dans des souffrances effroyables. Pour tenter de comprendre, il faut entrer dans l'histoire complexe de ce pays, pas plus grand que la Bretagne. À l'origine étaient des Pygmées, les Twa (aujourd'hui environ 1 % de la population). Les Hutu (85 %), des agriculteurs bantous, sont arrivés plus tard, précédant les éleveurs tutsi (14 %), descendus, croit-on, de la vallée du Nil. Ces populations d'origines différentes ne se combattent pas, elles vivent dans les mêmes villages, jusqu'à l'instauration d'un royaume dont le roi, le *mwami*, est tutsi, comme l'élite. Tous parlent la même langue, le kinyarwanda. Les mariages mixtes sont fréquents. D'autant qu'un Tutsi qui

perd ses vaches devient hutu et qu'un Hutu qui acquiert un troupeau peut devenir tutsi. « Il y a eu une certaine spécialisation socio-économique, mais qui n'avait rien de systématique, explique l'historien Jean-Pierre Chrétien dans son livre *Rwanda. Racisme et génocide* (coécrit avec Marcel Kabanda ; Belin, 2013). *Les Tutsi étaient plus souvent pasteurs, les Hutu plus souvent agriculteurs.* » Faut-il parler de « castes » ? Pour Gérard Prunier, autre historien cité dans *Le Monde diplomatique*, le vocable le plus adapté serait celui d'« ordres », au sens où ils existaient dans la France d'avant 1789. « Au Rwanda, les rapports entre ces ordres étaient extrêmement durs puisqu'ils assignaient la masse des paysans hutu à un statut proche du servage. » Certains chercheurs parlent aussi de « communautés ».

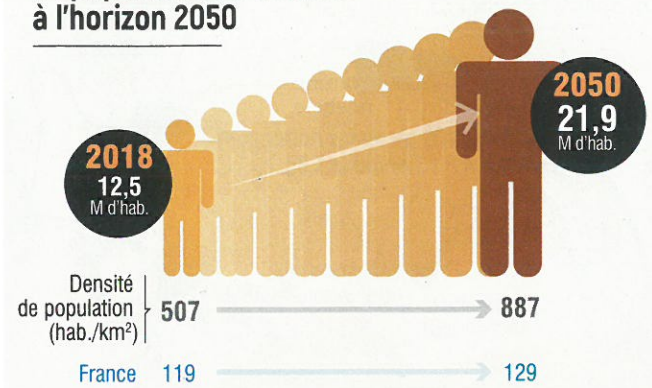
LA RESPONSABILITÉ COLONIALE

L'argument fondé sur une différenciation physique naît dans les années 1860. C'est l'explorateur britannique John Speke qui l'élabore dans un de ses récits de voyage. Il a été frappé par certaines différences physiques entre Hutu et Tutsi. Influencé par le scientisme occidental qui commence à théoriser la notion de « race », il en a déduit, à tort, avoir affaire à deux races différentes, l'une étant née pour dominer l'autre. Une théorie largement relayée par les administrateurs coloniaux, les missionnaires et les universitaires. Ce sont d'ailleurs les Belges qui, en 1931, décident de porter sur les cartes d'identité les mentions Twa, Hutu ou Tutsi et de donner tous les privilèges à ces derniers.

Mais, en 1959, les colons et les missionnaires gagnés aux idées démocrates-chrétiennes changent radicalement d'attitude et soutiennent, au nom de l'égalité, la « révolution sociale » prônée par quelques intellectuels hutu formé au séminaire, dénonçant le monopole tutsi dans les écoles et les emplois. Ainsi, au lieu de mettre en cause le colonisateur belge, le mécontentement populaire se retourne contre les Tutsi. Ces derniers font l'objet de massacres, coordonnés par le Parmehutu (Parti du mouvement pour l'émancipation hutu), dans plusieurs régions, et beaucoup s'exilent. La mention de leur « ethnie » étant spécifiée sur leurs papiers d'identité, ceux qui restent deviennent les boucs émissaires. En 1961, la monarchie tutsi est abolie. Un gouvernement hutu républicain s'installe, et le pays obtient son indépendance en 1962. Représailles, contre-attaques de réfugiés, épuration, pogroms, discriminations à l'emploi... Les conflits sanglants se multiplient. La référence à l'ethnicité comme mode de gestion du pouvoir ou modalité d'analyse de la société est systématique. Le mythe ethnique a tellement bien fonctionné qu'il est devenu réalité.

Ainsi, les tueries sont dans les têtes bien avant le 7 avril 1994. Depuis plusieurs années déjà, Radio mille collines distille son venin, diffusant même des appels au meurtre, d'où son surnom de « radio machette ». Dans les médias, les Tutsi sont traités de « cafards ». La revue *Kangura* soutient que la distinction entre Hutu et Tutsi est d'ordre

La population rwandaise à l'horizon 2050



Source : World Population Prospects, Omu, 2017 © LA VIE/LE MONDE

biologique. Les Tutsi sont aussi déclarés mauvais par nature : arrogants, hautains, méchants, dominateurs, menteurs, cruels... Des caractères censés se transmettre d'une génération à l'autre. Trois traits distinguent le génocide rwandais : la rapidité, la proximité entre bourreaux et victimes et la participation populaire. On massacre dans les églises (deuxième lieu d'exécution après les collines), l'assassin tuant son coparoisien, aux côtés duquel il priait une semaine avant. Alors que certains prêtres vont jusqu'à justifier les crimes commis, des catéchistes tuent leurs élèves, des instituteurs, les écoliers, des parents, leurs neveux... Dans la majorité des cas, les gens sont assassinés par leurs voisins, leurs amis, leurs collègues de travail...

UNE RÉCONCILIATION FRAGILE

Le Rwanda a su se relever de l'horreur, notamment grâce à la mise en place des *gacaca*, ces tribunaux populaires traditionnels où la justice est rendue sous les arbres. Ils ont permis aux victimes et aux bourreaux de se parler et d'établir la vérité. Mais ce processus de réconciliation a été interrompu par un pouvoir autoritaire qui ne cesse d'instrumentaliser le génocide, notamment pour écarter des opposants, et a fait de la question ethnique un véritable tabou. Depuis 1994, les autorités rwandaises ont banni de la sphère publique toute référence ethnique, au nom de la lutte contre le « divisionnisme » et les « idéologies génocidaires », même si les postes-clés demeurent entre les mains de la minorité tutsi. Plus de 20 ans après la tragédie, l'histoire du Rwanda n'est toujours pas enseignée dans les écoles primaires et secondaires. Les jeunes Rwandais ne peuvent s'appuyer que sur les récits familiaux et des cours de morale — où les crimes commis après le génocide par le Front patriotique rwandais, parti au pouvoir fondé par les exilés tutsi, sont éludés.

Devenu un exemple de développement économique dans la région, ce pays est guetté par un nouveau danger : la pression démographique. Avec plus de 500 habitants par km² (contre 119 en France), dont les quatre cinquièmes vivent de l'agriculture, il ne reste presque plus aucune terre en friche. Selon les Nations unies, la densité de population devrait presque doubler d'ici à 2050. Dans les esprits, les identités héritées de l'Histoire n'ont pas disparu. Entre les rescapés du génocide et la communauté hutu qui se croit coupable du pire des crimes, la réconciliation reste fragile. ●

LAURENT GRZYBOWSKI
Journaliste à La Vie.